Migrants : après une escale technique en Corse, le bateau de l'ONG Sea-Watch repart pour une nouvelle mission

23/11/2018 à 21h39
Bonifacio – L'organisation pro-réfugiés "Sea-Watch" est partie pour une nouvelle mission en Méditerranée. **Après cinq mois, le bateau Sea-Watch 3 a quitté la Corse pour repartir en mer sauver des migrants, a fait savoir l'organisation via Facebook.**

[…] Avec le Sea-Watch 3, ce sont au total trois bateaux d'ONG qui se retrouvent en Méditerranée. Nous voulons ainsi "**rétablir une présence constante de navires de sauvetage**", a déclaré un porte-parole de "Sea-Watch".

(Traduction Fdesouche)

Junge Freiheit

Le Sea-Watch 3, navire battant pavillon hollandais qui mène des opérations de sauvetage de migrants et réfugiés en Méditerranée, a été autorisé à faire une escale technique dans un port de Corse, à Bonifaziu. **Une nouvelle initiative forte du Président du Conseil Exécutif de Corse** afin que notre île apporte sa contribution à cette problématique mondiale.

[…]
Ainsi, il lui est de plus en plus difficile de trouver un port où faire escale et trouver un soutien logistique. En juillet dernier, les autorités maltaises l'avaient bloqué au port de

La Vallette alors qu'il voulait faire route vers la Lybie. « Pendant les mois d'hiver, notre engagement est vital », alerte encore l'ONG. **Du 5 au 24 novembre, le navire avait besoin de faire escale dans un port pour se ravitailler en nourriture, faire le plein de carburant, de matériel, et faire tourner son équipage.**

«En concertation avec les autres autorités concernées – préfète et préfet maritime, commune de Bonifaziu, Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse du Sud, précise le Président du Conseil Exécutif, **j'ai, au nom de la Collectivité de Corse, propriétaire des ports de commerce de l'île, donné un avis favorable à cette escale. Cet avis favorable est en cohérence avec la position de soutien à l'action des organisations humanitaires en Méditerranée exprimée par le Conseil Exécutif de Corse, l'Assemblée de Corse et son Président, ainsi que l'ensemble de la majorité territoriale ».**

Une décision qui honore la Corse et les Corses.

Arritti